



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

INAUGURATION À MORGES

Le Service des curatelles et tutelles professionnelles se rapproche des bénéficiaires de l'Ouest vaudois

Le Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP), rattaché au Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), inaugure ce lundi 1er décembre son nouveau bureau régional à Morges. Cette implantation, qui s'inscrit dans une démarche de décentralisation, vise à rapprocher le service de ses bénéficiaires, des Justices de paix et de l'ensemble des partenaires de l'Ouest vaudois. Elle constitue une étape majeure dans la réorganisation du SCTP, dans un contexte marqué par d'importantes réformes du domaine de la curatelle.

Avec la création de la Région Ouest à Morges, après Yverdon-les-Bains en 2016 et Vevey en 2020, le SCTP- qui a son siège à Lausanne - finalise la troisième phase d'une régionalisation engagée depuis près de dix ans. Cette décentralisation vise à rapprocher le service des bénéficiaires ainsi que de ses partenaires privilégiés que sont les Justices de paix et les réseaux médico-sociaux. L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées et de renforcer la cohérence des interventions.

Installé dans le quartier de la Gottaz à Morges, ce nouveau site, inauguré officiellement ce lundi 1er décembre en présence du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos, a ouvert ses portes le 21 juillet 2025. Il est composé d'une équipe de 41 personnes dont les postes de travail ont tous été transférés depuis le siège de Lausanne. La Région Ouest représente environ 20% des mandats de protection de l'adulte du SCTP, soit quelque 1'200 dossiers.

Cette réorganisation répond aux importantes transformations engagées par le service ces dernières années. La réforme dite « des cas lourds » (2012) a permis de mieux identifier les situations les plus complexes et de les confier au SCTP – plutôt qu'aux curateurs privés. Ce changement structurel s'est traduit par une forte augmentation du volume des mandats : de 1'400 en 2012, ils dépassent aujourd'hui les 6'200.

L'entrée en vigueur du nouveau droit fédéral le 1er janvier 2013, plaçant l'autodétermination des personnes au centre des pratiques, ainsi que la réforme vaudoise de 2018 mettant fin à la curatelle imposée, ont également profondément redéfini les missions et l'organisation du service. Aujourd'hui, en plus des curatrices et curateurs professionnels, plus de 5000 citoyennes et citoyens s'engagent de manière volontaire aux côtés de personnes en situation de vulnérabilité.

L'ouverture du bureau régional de Morges s'inscrit ainsi dans une dynamique d'amélioration et d'efficacité du service public afin de répondre aux besoins croissants de la population.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 01 décembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Katiuska Stekel Diviani, cheffe du Service des curatelles et tutelles professionnelles,
Office des curatelles et tutelles professionnelles, **021 316 66 80**